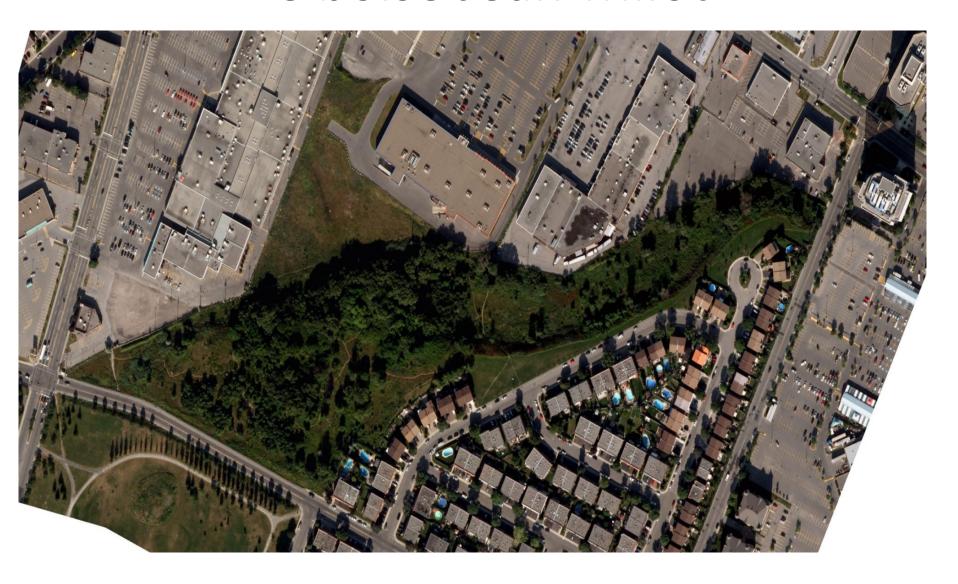
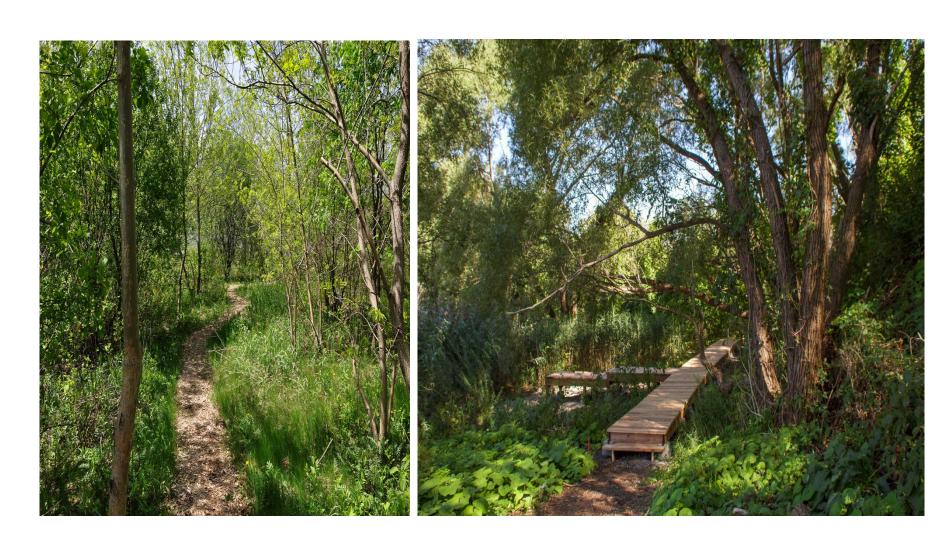
# Le boisé Jean-Milot



### Le Comité de surveillance Louis-Riel

- Préserver, régénérer, améliorer et entretenir les habitats naturels...
- Mandataire de la protection de boisés dans MHM
  - Assurer salubrité et sécurité
  - -Améliorer la biodiversité
  - Mesurer la santé écologique des sites

## Protection et sensibilisation



### Assurer la sécurité des usagers





#### Sensibilisation et éducation

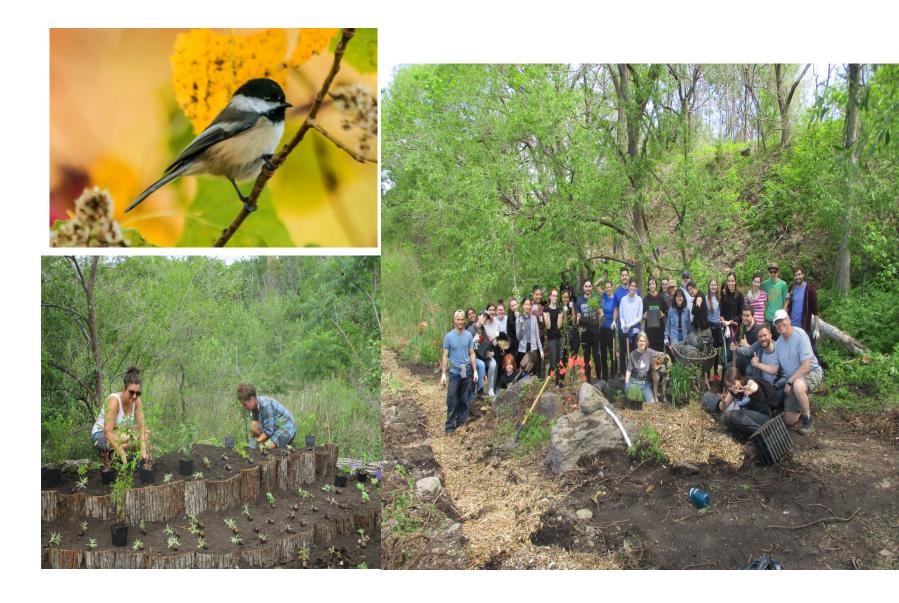


## Importance des insectes





## Conservation de la biodiversité



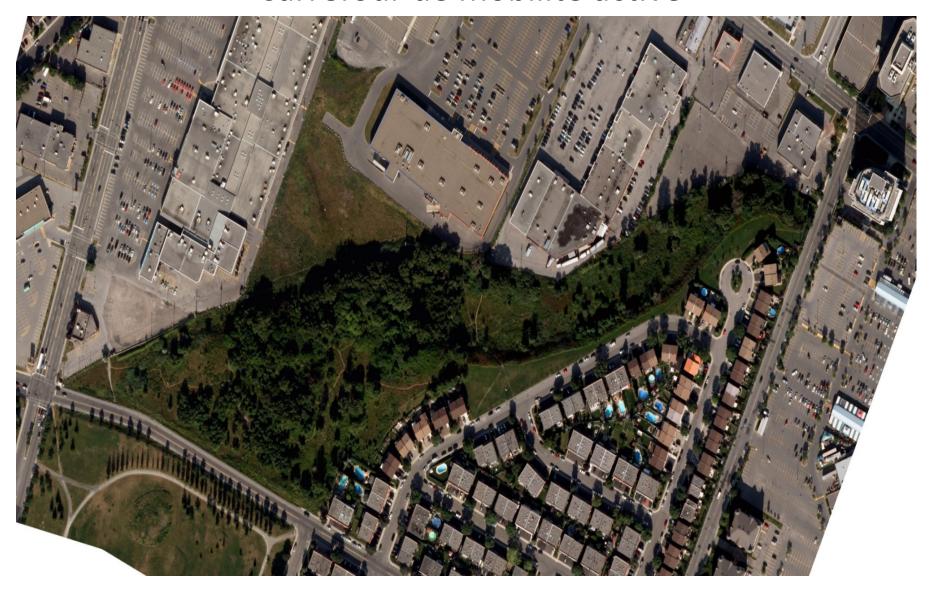
## Plantes exotiques envahissantes



Pressions anthropiques



#### Carrefour de mobilité active



### Accès peu sécuritaire-Avenue des Halles



### Entrée accueillante Bélanger/ Langelier



### Recommandation du Comité Jacques Viger

 O3. Appuyer la réflexion du Secteur stratégique sur une analyse des circulations et des connexions entre les composantes, incluant les parcours actifs et les espaces verts...

# Recommandation du Comité de surveillance Louis-Riel

- Aménager l'accès au boisé Jean-Milot sur l'avenue des Halles afin d'assurer la sécurité des usagers
- Ajouter les composantes de biodiversité à l'analyse recommandée par le Comité Jacques-Viger quant aux connexions entre les composantes du secteur.